Préparation au Diplôme de Comptabilité et Gestion (DCG) / Grenoble

Présentation

Le Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) est un diplôme national créé par le décret n° 2006-1706 du 26/12/2006 dans le cadre de la réforme du cursus des études de l'expertise comptable (passage au système LMD). Il donne le grade de licence et confère 180 ECTS (Crédits Européens).

Il correspond à la première étape du cursus rénové de l'expertise comptable. Cet enseignement est ouvert en formation initiale (1re, 2e & 3e année), et en alternance (2e & 3e année). La formation en alternance a lieu en partenariat avec le CFP des Charmilles. Les épreuves du DCG (Diplôme national) sont organisées par le Rectorat de l'Académie d'inscription. Elles ont lieu fin mai.

Le Centre de Préparation à l'Expertise Comptable dispense en 3 ans un enseignement permettant de se présenter aux différentes épreuves du DCG (Diplôme de Comptabilité & de Gestion). Cet enseignement est ouvert en formation initiale - Frais pédagogiques : 650 € par année (1re, 2e & 3e année), et en alternance (2e & 3e année). La formation en alternance a lieu en partenariat avec le CFP des Charmilles.

Les épreuves du DCG (Diplôme national) sont organisées par le Rectorat de l'Académie d'inscription. Elles ont lieu fin mai.

En savoir plus sur le site de l'académie de Grenoble

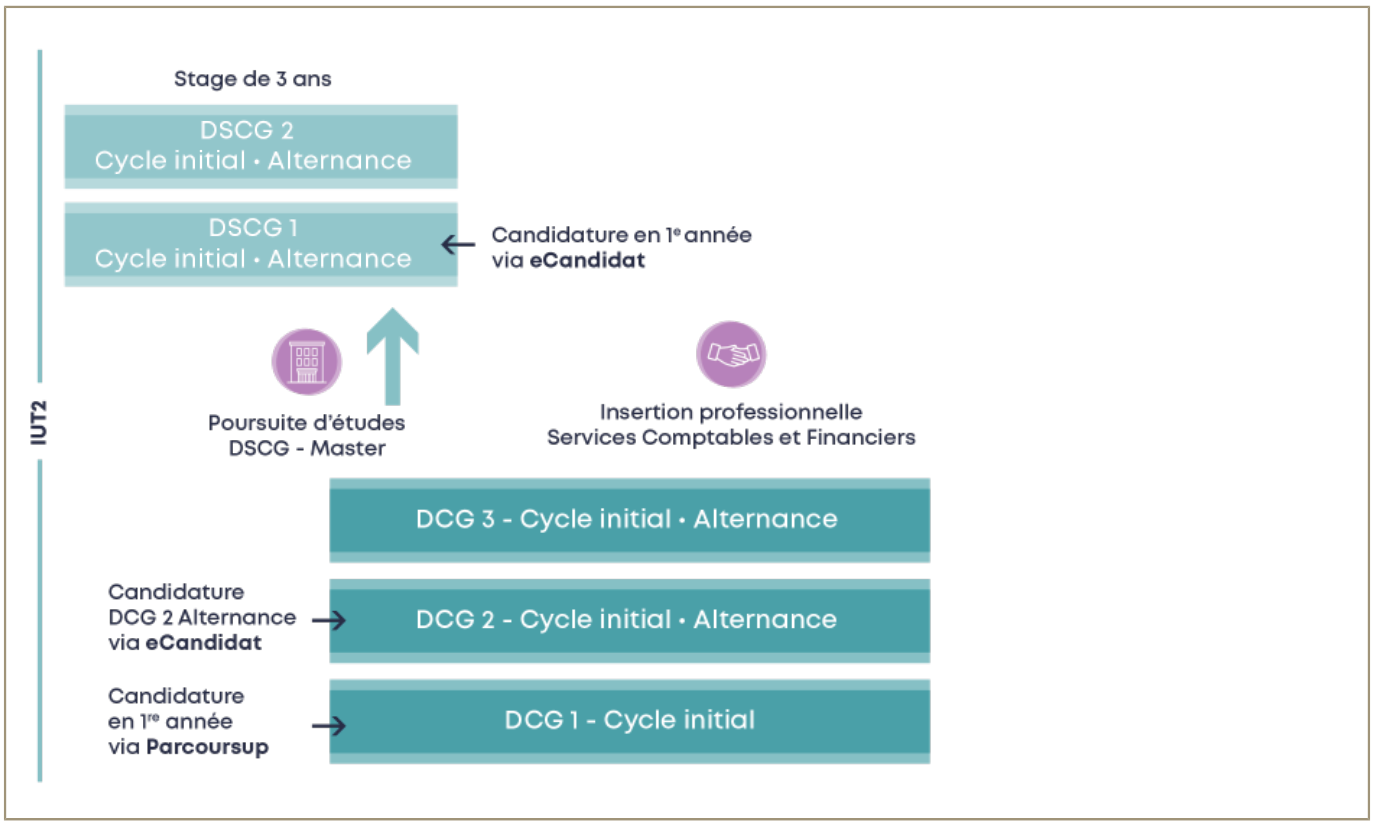

Admission

Conditions d'admission

L'admission est effectuée après étude du dossier de candidature par un jury qui établit éventuellement une liste d'attente. L'inscription en 1re année de DCG est accessible à tous candidats titulaires du baccalauréat (de préférence : S, ES, STG toutes options).

Il est à noter que certains diplômes universitaires ou d'écoles de commerce (français ou étrangers) offrent la dispense de certaines épreuves du DCG : Liste des titres et diplômes Français admis en dispense de certaines épreuves

- Liste des titres et diplômes Etrangers admis en dispense de certaines épreuves

Par ailleurs, les étudiants ayant déjà subi des épreuves, peuvent conserver les notes supérieures à 6 et ne préparer que les épreuves manquantes.

Admission dans le cycle alternance : L'inscription à la préparation du DCG en alternance est accessible à tous candidats titulaires d'un BTS CGO ou d'un DUT GEA option FC ou aux candidats possédant déjà les épreuves 1, 5, 8, 9, 12 soit pour les avoir réussies, soit par dispense.

Candidature

Candidature en 1re année de DCG - Formation initiale s'effectuent sur Parcoursup

Candidature en 2e ou 3e année de DCG - Formation initiale ou en alternance sur eCandidat

- début dépôt : 29/04/2024
- fin dépôt : 21/06/2024
- En fonction des places disponibles, d'autres sessions de recrutement pourraient ouvrir - consultez régulièrement eCandidat

L'admission se fait après étude de dossier.

Contrôle des connaissances

Afin de garantir l'efficacité de la formation reçue, un contrôle continu des connaissances est organisé (devoirs surveillés et examens blancs). Les délibérations du jury pour le passage en année supérieure s'effectuent à partir des notes obtenues lors de ce contrôle continu. La présence en cours et en travaux dirigés est obligatoire.

Poursuite d'études

Les titulaires du DCG peuvent poursuivre leurs études et préparer un DSCG (et, sous certaines conditions, un Master) permettant l'accès au stage d'expertise comptable.

Insertion professionnelle

Le caractère professionnalisant des enseignements dispensés permet aux titulaires du DCG de rechercher un emploi immédiat dans le secteur privé (services comptables et financiers des entreprises, cabinets d'expertise comptable,...) ou se présenter à un concours de catégorie A de la fonction publique (enseignement, trésor, impôts...).

Infos pratiques :

> Composante : Institut universitaire de technologie (IUT2)
> Niveau : Bac +3

Toutes les informations de cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle - Mis à jour le 19 avril 2024

> Durée : 3 ans
> Type de formation : Contrat de professionnalisation, Formation en apprentissage, Formation initiale / continue
> Lieu : Grenoble - Doyen Gosse

Contacts

Responsable pédagogique

Girard Robert
Robert.Girard@iut2.univ-grenoble-alpes.fr

Orcel Pignarre Nathalie
nathalie.orcel@univ-grenoble-alpes.fr

Bernard Fabienne
Fabienne.Bernard@iut2.univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Scolarité CPEC
iut2-CPEC@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable formation continue

Service Formation Continue et Apprentissage - IUT2
iut2-fca@univ-grenoble-alpes.fr
Tel. 04 76 28 46 37

Programme

FORMATION INITIALE :
Épreuves enseignées en première année DCG :

- UE 1 : Fondamentaux du droit
- UE 5 : Économie contemporaine
- UE 9 : Comptabilité
- UE 12 : Anglais appliqué aux affaires

Épreuves enseignées en deuxième année DCG :

- UE 2 : Droit des sociétés et des groupements d'affaires
- UE 4 : Droit fiscal
- UE 7 : Management
- UE 10 : Comptabilité approfondie
- UE 13 : Communication professionnelle

Épreuves enseignées en troisième année DCG :

- UE 3 : Droit social
- UE 6 : Finance d'entreprise
- UE 8 : Systèmes d'information de gestion
- UE 11 : Contrôle de gestion

FORMATION EN ALTERNANCE :

Épreuves enseignées en première année DCG cycle alternance :

- UE 2 : Droit des sociétés et des groupements d'affaires
- UE 4 : Droit fiscal
- UE 10 : Comptabilité approfondie
- UE 12 : Anglais des affaires

Épreuves enseignées en deuxième année DCG cycle alternance :

- UE 3 : Droit social
- UE 6 : Finance d'entreprise
- UE 7 : Management
- UE 11 : Contrôle de gestion